

RÉFORMES BLANQUER: ÉCOLE DE LA DÉFIANCE

Fin de l'Éducation nationale ? Précarisation, privatisation :

Réformes du primaire

- Financement des maternelles privées par les mairies en échange de la **scolarité obligatoire à 3 ans**.
- Suppression de classes, voire d'écoles hors REP/REP+.
- Des classes de maternelles et élémentaire à 28/30 élèves.
- **La fusion des écoles primaires avec les collèges (« écoles du socle » ou « école des savoirs fondamentaux ») et disparition/reconversion des directeurs d'école.**
- Suppression des contrats aidés (CUI-CAE)
- Obligation de placer les drapeaux français et européens ainsi que le refrain de la Marseillaise dans toutes les salles de classe, de la maternelle à la terminale.
- **Évaluations nationales** au CP/CE1/6ème/2nde. Pour classer les établissements ??

Réformes du secondaire

- Fermeture de classes SEGPA transformées en EGPA 6° c'est-à-dire prise en charge des élèves concernés dans ces classes.
- **Remplacements** de moins en moins assurés, ou effectués par des précaires (CDD-CDI) en hausse, et corvéables...
- **Réforme du Lycée professionnel** avec moins d'heures d'enseignement dans les disciplines générales et professionnelles : suppression de postes, de la filière Gestion administration, et développement des CFA. Une école uniquement destinée à former des salariés et non plus des citoyens !
- **Réforme du Lycée général** avec absence de maths dans le tronc commun, choix précoce des spécialités qui induit une sélection précoce et exige un choix éclairé qu'auront les familles qui comprennent le système mais pas les autres.
- Une inégalité territoriale public/privé dans la carte de spécialité(s) des lycées généraux et des options non dérogoires pour en suivre l'enseignement ailleurs.
- Le financement des dédoublements/options/sections euro/accompagnement perso/heures d'orientation sur une enveloppe réduite dont la distribution est choisie en autonomie par le proviseur.
- Des spécialités qui ouvrent et qui ferment en fonction de la demande avec un seuil d'ouverture allant de 30 à 35 élèves en fonction des lycées.
- Les enseignants transformés en VRP de leur discipline pour que leur spécialité recrute : la guerre de tous contre tous pour conserver son poste.
- **Fin du caractère national du bac** : Un bac à 40 % local avec des épreuves choisies et corrigées dans l'établissement (que vaut le bac de Montreuil face à celui de Neuilly ?)



Instances représentatives

- La fusion des CHSCT (Commission Hygiène, Sécurité, Conditions du Travail) avec les CT (Comités techniques).
- La fin des CAPA et des CAPN (Comités administratifs paritaires Académiques/Nationaux) qui veillent notamment au bon déroulement des mutations et promotions.
- **La réforme du statut des fonctionnaire (CAP 22)** qui leur ouvrira le « droit au chômage », ceci dans le cadre de la suppression de 120 000 agents publics : 70 000 agents territoriaux (qu'en sera-t-il de nos agents techniques ?) et 50 000 agents d'État (dont l'EN représente la moitié des personnels).
- Les **réformes** drastiques des assurances **chômage et retraite**.
- Un plan de départs volontaires dans la fonction publique.
- **Article 1 pour l'école de la confiance : le devoir de réserve** pour les enseignants (plus le droit de critiquer sur les réseaux sociaux et places publiques la politique du ministère) et pour les parents le devoir de respecter les principes et le fonctionnement de l'institution scolaire.

L'IMPACT

- La sélection des étudiants sur **Parcoursup**
- **La fin des COPSy** (Conseillers d'Orientation) et la fermeture des CIO (centres d'information et d'orientation).
- L'augmentation des frais d'inscription aux étudiants étrangers.
- La suppression de **400 postes administratifs et 2600 postes d'enseignants** du secondaire à la rentrée 2019
- **L'imposition d'un jour de carence**.
- L'augmentation de la CSG, compensée jusqu'en 2019 (après?)
- Le report d'un an (en 2020) de la revalorisation indiciaire.
- La reconduction du **gel du point d'indice en 2019**.
- **L'imposition de 2HSA** heures supplémentaires sous-payées.

ALORS QUE FAIRE ?

Pour le gouvernement et relayé par bon nombre de médias, **les caisses sont vides**, la privatisation s'imposerait pour faire des économies. A qui profitent elles ? La France n'a jamais été aussi riche (PIB multiplié par 6,8 depuis 1950), 52 milliards de profit pour le CAC 40 en 2018. Et la dette ? Pour 90 %, elle est due aux intérêts, suite à la loi de 1973 Giscard Pompidou (lui aussi banquier de formation) incitant l'État à emprunter aux banques privées et non plus à la banque de France.

POUR LA CGT DES SOLUTIONS EXISTENT :

Pour une école émancipatrice, la mobilisation passe par **l'action** et pas seulement l'indignation. AG, heures d'info syndicales, refus de faire passer les évaluations (CP, CE1) non obligatoires, refus ou démission du poste de professeur principal. Les solutions sont avant tout collectives et à décider et partager dans les heures d'info ou AG. La Cgt appelle les citoyens à agir à toutes les échelles et converger avec les autres mouvements de contestations. Les prochains mouvements sociaux : **6 mars** à Saint Jean Le Blanc **contre le projet de casse de l'Hôpital public**, **8 mars** pour **l'égalité femme-homme**, le **19 mars** grève **interprofessionnelle**, et tous les samedis avec les **Gilets jaunes** à 10h30 Orléans (cathédrale), Montargis (Patis)!